

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1970)
Heft: 129

Artikel: Un joli joujou de 25 millions
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028061>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un joli joujou de 25 millions

sance artificielle (économie sur les frais d'entretien de cette population avant qu'elle soit entrée dans le secteur économique, après qu'elle en est sortie). Le retour à l'équilibre va entraîner des charges supplémentaires, étalées dans le temps. Certes l'accroissement de la productivité permettra de les absorber, mais l'augmentation du revenu national sera ralentie, les charges des pouvoirs publics alourdies.

A cela s'ajoutera le fait que les causes internationales de l'inflation seront réactivées par des conditions propres à la Suisse, notamment l'absence totale de souplesse sur le marché du travail.

Il faut donc qu'un professeur d'économie éminent jette le poids de son autorité pour qu'on prenne au sérieux — mais le fera-t-on? — des observations, qui à nos yeux sont depuis longtemps l'évidence même.

Dès lors, quelle politique?

Les faux frais nationaux

Le combat premier, c'est la lutte contre l'inflation. Sur ce front se jouera la compétitivité nationale. Or l'inflation n'est pas un phénomène fatal. Dans une économie où les salaires sont indexés sur les prix, où les prix enregistrent et répercutent les augmentations de salaires, les points névralgiques peuvent être détectés. Ils sont donnés par les postes essentiels de l'indice des prix.

Ainsi le logement. La hausse des loyers est, aujourd'hui, le facteur premier de l'inflation. Il en découle qu'une économie, vulnérable comme l'économie suisse, ne peut plus se permettre d'enrichir une minorité par la hausse des revenus locatifs (quand elle est de nature spéculative) qui se reflètent pour plus d'un sixième dans l'indice et qui déclenchent par conséquent toute la spirale de l'ajustement des salaires.

zaine, non sans difficultés, non sans agressivité, en partant strictement du peu de connaissances acquises. Travail de base à partir d'une désalphabétisation : réapprendre à parler, à lire, séances d'expression, de discussions en commun autour d'un animateur. Réapprendre à écouter, à discuter, à comprendre, rétablir la communication pour éveiller la curiosité.

Le besoin auquel il a fallu par la suite répondre a été celui de comprendre son travail. Qu'est-ce qu'on fait? A quoi ça sert? Qu'est-ce que ça devient? L'important, c'est que dès lors se développe une prise de conscience de l'environnement.

L'autre point important est de donner, parallèlement, des méthodes de travail, apprendre à travailler seul, à se documenter, à rechercher les informations, à les classer, à les relier.

Puis, les besoins se diversifient. L'étonnant, c'est que la majorité ne songe pas à sa reconversion professionnelle, mais à son développement, tout simplement, personnel.

Seuls, deux cents adultes ont demandé à pouvoir passer un CAP (certificat d'aptitudes professionnelles). Notons que ce désir minoritaire a amené Bertrand Schwartz à révolutionner ce fameux CAP. Traditionnellement obtenu après trois ans de cours à plein temps, il est inatteignable passé un certain âge et selon les situations familiales. D'où l'idée de la subdivision de la matière en « unités capitalisables », épreuves indépendantes les unes des autres, pouvant être passées en tout temps, au rythme et selon les possibilités des candidats.

Même remarque pour le prix des terres agricoles, industrielles, urbaines.

Ou encore on ne saurait admettre que la main-d'œuvre, rarissime, aille à des activités parasitaires, si elle fait défaut dans des professions vitales.

La Suisse devra, donc, éliminer systématiquement et selon un plan les faux frais nationaux. De Saint-Gall à Genève, c'est une évidence; elle signifie que de vieux privilèges seront remis en question. Un exemple encore : sans un droit accordé aux salariés sur l'enrichissement des entreprises, on ne dégage pas les capitaux nécessaires aux secteurs prioritaires pour la population.

Bref, des revendications depuis longtemps formulées retrouvent dans cette perspective leur sens. Aménagement du territoire, politique du logement, épargne négociée, planification, ce ne sont pas là des propositions nouvelles, mais des propositions devenues nécessaires. Les réformes deviennent vitales.

Démographie et politique

La démographie appliquée à l'économie parle donc en langage clair. Mais il ne faut pas oublier aussi ses implications politiques. Les forces actives étrangères sont privées de toute expression politique. La population suisse voit augmenter, grâce aux bienfaits de la médecine, le nombre des personnes âgées, non actives.

La nécessité des réformes que la démographie impose à l'économie risque donc de se heurter à la résistance de certaines couches de la population.

La démographie ne parle pas le même langage en économie et en politique. D'où la tentation pour les immobilistes de freiner par les voies démocratiques toute audace réformatrice.

Du moins le problème est-il clairement posé : il n'y aura pas de salut dans le laisser-faire.

Mais, désormais, qu'il s'agisse de formation culturelle ou professionnelle, un processus est engagé. Un certain nombre de paris ont dû être gagnés dont le plus important était l'augmentation considérable du nombre des personnes en formation, condition sine qua non à la diversification des cycles et des publics. Tout ne s'est pas fait en un jour. Cependant, de l'expression des besoins, on a passé à la réponse à tous les besoins et au développement personnel de chacun. L'éducation est devenue permanente.

Le ministère français de l'Education nationale donne une subvention de 8 millions de francs suisses par année au Centre de Nancy dont les réalisations mettent en cause directement la valeur d'une école qui fournit bien peu d'éléments de vie à tant d'adultes. Nous versons les quelques données précédentes non seulement au dossier de l'éducation permanente qui, chez nous a de la peine à dépasser le stade des réalisations traditionnelles et faciles, mais aussi au dossier de l'école dont le reflet dans la vie adulte n'est quelquefois guère encourageant.

Ch. O.

Notes :

— Bertrand Schwartz était l'hôte, au début de mars, du Département de pédagogie de l'Institut des sciences de l'éducation à Genève.

— « Education permanente » est une revue trimestrielle éditée par l'Institut national pour la formation des Adultes dont le siège social est : rue de Saurupt, 54 - Nancy.

Un message du Conseil fédéral réclame 200 millions pour l'acquisition de matériel de guerre. Certaines propositions paraissent justifiées, d'autres du plus pur style perfectionniste, d'autres enfin de coûteux jouets.

Ainsi, plus de 25 millions pour améliorer le réalisme des tirs de combats!

C'est énorme quand on pense à l'utilité marginale de ce nouveau bowling pour officiers instructeurs et à la pauvreté dans certains domaines de l'outillage pédagogique.

Qu'on en juge ! (Feuille fédérale, N° 9, 6 mars 1970).

« Installations pour le marquage automatique des touchés dans les tirs de combat (25 600 000 francs). Actuellement, les tirs de combat au moyen des armes d'infanterie se font uniquement sur des cibles de bois ou de carton placées préalablement sur le terrain et qui tombent ou sont détruites lorsqu'elles sont touchées. Des apparitions successives de l'adversaire ne peuvent être représentées que par des palliatifs (désignation des buts au moyen de cibles numérotées ou de couleur). Une telle installation ne permet pas de placer les tireurs et les commandants du feu dans des situations représentant suffisamment l'image de la guerre.

On s'efforce donc, depuis des années, de développer l'instruction du combattant qui utilise les armes de l'infanterie en mettant à la disposition de l'instructeur ou du commandant de l'exercice un plus grand nombre de cibles (buts), qu'il a la faculté de faire apparaître ou disparaître à l'heure voulue dans tel ou tel secteur. La représentation de l'adversaire englobe ainsi les facteurs temps et surprise qui sont tous deux des éléments importants d'une instruction au combat donnée dans des conditions proches de la réalité.

Les essais techniques et la mise à l'épreuve dans la troupe ont permis de mettre au point un système automatisé qui peut répondre aux exigences posées. Ces installations pour le marquage automatique des touchés devraient remplacer le système utilisé jusqu'à maintenant. Elles répondent notamment aux exigences suivantes :

- commande de l'apparition ou de la disparition d'une ou plusieurs cibles;
- commande de l'éclairage des buts selon l'appréciation de l'instructeur;
- marquage des touchés par la disparition de la cible, signaux lumineux ou interruption de son éclairage;
- possibilités d'organiser des exercices sans munitions, tels que l'observation et le renseignement, l'appréciation des distances et la conduite du feu;
- usage pour des concours militaires.

Les possibilités diverses d'application permettront un usage rationnel des installations pendant tout un service et dans diverses troupes. »

Censure à la TV

Depuis plusieurs mois la TV romande — plus précisément son département de l'éducation — est en butte à de vives critiques. Certains milieux lui reprochent de manquer à son devoir, à savoir contribuer à la formation spirituelle, morale et religieuse du peuple suisse. Il n'est que de rappeler les commentaires virulents à propos de l'interview Clavel, des émissions sur le mariage collectif et sur la drogue. A cela rien à redire. Il est normal que la critique puisse s'exprimer librement; l'éducation n'est pas matière à dogme. En suscitant ainsi la discussion dans la presse et, à travers elle, parmi la population,